



La solution digitale pour vos recherches juridiques



Avec Lexbase, accédez à toutes les sources du droit et bases de connaissance juridique enrichies grâce à l'intelligence artificielle

www.lexbase.fr

À PROPOS

Depuis 20 ans, Lexbase permet aux professionnels du droit d'accéder, à un prix très accessible, à une offre complète de documentation juridique. Sa technologie permet d'obtenir facilement et rapidement des résultats de recherches juridiques complexes, pertinents et contextualisés.

Lexbase met ainsi à la disposition des professions réglementées, des entreprises et des citoyens une solution d'intelligence artificielle pour rendre accessible le droit et la jurisprudence via une base de données complète, structurée et mise à jour en temps réel.

LES + PRODUIT

25 MILLIONS
DE DOCUMENTS JURIDIQUES

dont près de

5 MILLIONS
DE DÉCISIONS DE JUSTICE



UNE SOLUTION GLOBALE...

Des résultats de recherches pertinents et multiformats, de l'information juridique brute au décryptage éditorial complet en passant par l'analyse de vos documents et la jurimétrie, pour développer votre expertise

...MOBILE & FIABLE...

Une plateforme 100% digitale adaptée à tous les supports et mise à jour en temps réel

...AU MEILLEUR PRIX...

Une base complète au tarif le plus juste pour vous accompagner au quotidien

35 000 utilisateurs font confiance à Lexbase
pour leurs recherches juridiques

FONCTIONNALITÉS & TECHNOLOGIE

Lexbase conjugue la donnée et l'intelligence artificielle pour réinventer l'édition juridique au bénéfice de tous :

- Scan et analyse de consultations et de conclusions (**lextract**)
- Calculateurs d'indemnités
- Versioning législatif et réglementaire
- Traitement Automatique du Langage (TAL)
- Machine learning
- Statistiques juridiques (thèmes juridiques et contentieux des entreprises et de leurs établissements)
- Moteur de recherche simple & moteur de recherche avancé
- Analyse intelligente des données

CONTENUS MULTIFORMATS

Lexbase met à votre disposition une base de données unique qui donne accès à toutes les sources du droit rendues intelligibles par des contenus multiformats.



DÉCISIONS DE JUSTICE

- Jurisprudence constitutionnelle
- Jurisprudence administrative
- Jurisprudence judiciaire
- Jurisprudence européenne



TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Sources officielles françaises et européennes en texte intégral



MODÈLES JURIDIQUES

Contrats, lettres ou actes pour les professionnels et les particuliers



INFOGRAPHIES JURIDIQUES

Schéma récapitulatif d'une notion juridique



REVUES JURIDIQUES

8 revues d'actualité et de doctrine juridiques :

- Lexbase Affaires
- Lexbase Avocats
- Lexbase Droit privé
- Lexbase Public
- Lexbase Fiscal
- Lexbase Social
- Lexbase Pénal
- Le Quotidien



OUVRAGES JURIDIQUES

Lexbase propose 34 ouvrages juridiques dirigés par des professeurs ou des praticiens experts afin d'accompagner les professionnels du droit dans leurs recherches.

Ces ouvrages regroupent des études faites par des spécialistes sur des points de droit ciblés, différents textes de loi, de la jurisprudence ainsi que des articles doctrinaux liés à un problème juridique précis.

Et bien plus encore, avec **lexradio**, la webradio juridique de Lexbase intégrée, la jurisprudence illustrée, etc..

LA FORCE DU DROIT

LegalTech dans son ADN et forte de plus de 35 000 utilisateurs, Lexbase développe des services d'accès à la connaissance juridique afin de faire bénéficier chacun de la force du droit. À partir d'une base de données unique agrégeant le big data et l'expertise scientifique (revues, ouvrages, e-learning, radio...), Lexbase permet à tous les professionnels du droit d'accéder à tous les textes législatifs et réglementaires, aux décisions de justice et à leur décryptage doctrinal.

Pour Lexbase, le droit est le bien commun par excellence : à ce titre, il doit être intelligible et accessible à tous. Lexbase innove depuis 20 ans dans ce sens : elle est la première legaltech à avoir numérisé des données juridiques en masse, ouvert une radio du droit ou encore mis ses solutions au service de l'Afrique francophone.

ILS PARLENT DE NOUS

" Quand j'effectue une recherche de jurisprudence, j'accède souvent à la chaîne complète du contentieux, pour voir toutes les décisions rendues dans la même affaire depuis le jugement de première instance jusqu'au dernier arrêt, en appel ou en cassation. Connaître les moyens développés par les parties et savoir comment ils ont été perçus à chaque stade du contentieux me permet d'affiner ma stratégie dans les dossiers en cours et d'anticiper sur les moyens de mes adversaires. "

Valérie MORALES
Avocate au Barreau de Paris

" Lexbase est un outil indispensable pour les praticiens des baux commerciaux. Les réponses pertinentes peuvent être trouvées très rapidement grâce au moteur de recherche performant et à l'organisation de l'ouvrage Baux commerciaux adaptée à la pratique. Le contenu est sûr et actualisé en temps quasi réel, notamment en matière de jurisprudence qui joue un rôle essentiel dans cette matière. "

Julien PRIGENT
Avocat au Barreau de Paris